

GBA AUDIT ET FINANCE

Société Anonyme au capital de 150.000 euros
Siège Social : 10, rue du Docteur Finlay - 75015 PARIS
R.C.S. PARIS : B 342 775 137
SIRET : 342 775 137 000 25

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 21 SEPTEMBRE 2006

Greffier du Tribunal de
Commerce de Paris
M R
08 DEC. 2006

N° DE DÉPOT 104013

L'an deux mille six, le 21 septembre à 17 heures, les actionnaires de la Société GBA AUDIT ET FINANCE, au capital de 150.000 euros divisé en 2.500 actions de 60 euros chacune, entièrement libérées, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social sur convocation qui leur a été faite par le Président Directeur Général suivant lettres adressées aux Actionnaires en date du 3 septembre 2006.

Les actionnaires signent la feuille de présence en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Guy BOURGADE en sa qualité de Président Directeur Général qui procède à la constitution du bureau.

Monsieur Xavier LECARON et Monsieur Gilles DECOOL, actionnaires, ont accepté les fonctions de scrutateurs.

Monsieur Xavier LECARON est désigné comme secrétaire de l'Assemblée.

Le Commissaire aux Comptes, Madame Isabelle ALEJANDRO, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Le Président constate d'après la feuille de présence signée par les Actionnaires que la majorité des 2.500 actions comprenant le capital social sont présentes ou représentées.

L'assemblée réunissant ainsi plus du tiers du capital social est déclarée régulièrement constituée et peut valablement.

Contrôlé conforme
à l'original
GB

Le Président dépose les documents suivants qui vont être soumis à l'Assemblée :

- le texte des résolutions.

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions des articles 123 et suivants du décret du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales et déclare que les documents et renseignements visés à l'article 135 dudit décret ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée ainsi que la liste des actionnaires.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- démission d'un administrateur,
- nomination d'un administrateur,
- questions diverses.

Le Président informe l'Assemblée que Monsieur Jean TOURIN a présenté sa démission de ses fonctions d'administrateur. Le Président propose à l'Assemblée de nommer Monsieur Gilles DECOOL en qualité d'administrateur.

Après une discussion, personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de Monsieur Jean TOURIN de ses fonctions d'administrateur de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité d'administrateur Monsieur Gilles DECOOL né le 30 juillet 1945 à PARIS 9^{ème} arrondissement demeurant 17 bis avenue de la Gare – 60580 COYE LA FORET pour une durée de 6 année soit jusqu'à l'Assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 30 septembre 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

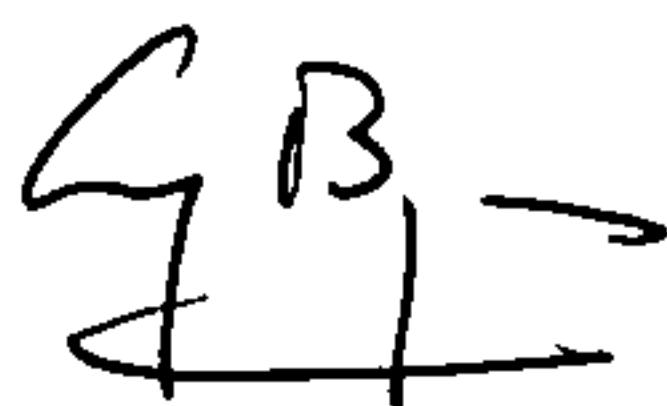
TROISIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal de l'Assemblée pour l'accomplissement des formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à dix sept heures trente.

De tout ce qui suit, il a été dressé le présent Procès-Verbal qui a été signé par les membres du bureau après lecture.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'GB' followed by a horizontal line and a small flourish.

Le Président

Le Secrétaire

Les Scrutateurs